

COMITE REGIONAL DE LORRAINE DE CYCLISME

Inscrit au registre des associations de la Préfecture de Meurthe et Moselle le 16 mars 1938 sous le n° 621

Maison Régionale des Sports - 13, rue Jean Moulin - 54510 TOMBLAINE

Tél: 03 83 18 87 59 - Fax: 03 83 18 87 60

e-mail: ffclorraine.comite@wanadoo.fr www.lorraine-cyclisme.com

APPELS A CANDIDATURES

Formation d'arbitre national:

La Commission Régional du Corps Arbitral, en collaboration avec Daniel Mezzetta arbitre fédéral, organise une formation d'arbitre national en 2016.

Cette formation (route + cyclo-cross) se déroulera à Maison Régionale des Sports de TOMBLAINE le **samedi 27 février 2016** sur la journée. Les horaires seront confirmés sur la convocation.

L'examen se déroulera le samedi le samedi 12 mars 2016 en 2 parties.

- ✓ Un écrit d'une durée d'environ 3h le matin
- ✓ Suivi d'un petit oral.

La fin de la journée déprendra donc du nombre de candidats.

Précision: La formation sera principalement basée sur des cas pratiques et non sur une révision du règlement. Celui est supposé connu avant la formation.

Formation d'arbitre régional :

La Commission Régional du Corps Arbitral organise une formation d'arbitre régional en 2016. Cette formation se déroulera en plusieurs étapes : route, piste, cyclo-cross entre autres

- ✓ Le module route se tiendra à Maison Régionale des Sports de TOMBLAINE le vendredi 11 Mars 2016 à 19h00 pour une durée de 3h-3h30
- ✓ Suite à cette première session, les stagiaires interviendront sur les courses sous la coupe d'arbitres officiels.
- ✓ Les autres modules se dérouleront un peu plus tard dans la saison (les dates seront communiquées le 11/03/2014).
- ✓ En fin de saison, une session de révision sera mise en place suivie de l'examen.

Précision : Etre arbitre régional n'impose pas d'être disponible tous les dimanches. Il est tout à fait possible de ne consacrer que 3-4 demi-journées ou journées par saison à cette activité en nous le précisant en début d'année.

Renseignements et acte de candidature

Pour tout renseignement complémentaire sur l'une ou l'autre des formations, vous pouvez prendre contact auprès de Jean-Louis MINOT :

✓ de préférence par mail : jlminot@gmail.com
✓ ou à défaut par téléphone : 06 98 30 88 24

Toutes les personnes intéressées doivent faire acte de candidature avant le 07 février 2015 auprès de Jean-Louis MINOT par mail de préférence

Le Président de la Commission Régionale du Corps Arbitral Jean-Louis MINOT